

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2006

Secrétaire de séance : M. Alain LEMAIRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : C. CRETON - L. FRANCOIS dit LACLOS – G. DECOUTTERE

Absents : C. GOSSELIN - P. DEHUS - M. JORAND - B. DECARSIN (excusée)

ADOPTE et SIGNE le procès-verbal de la précédente réunion.

ADOPTE, par 12 voix pour et 2 contre, le Plan Local d'Urbanisme.

INSTITUE le Droit de Prémption Urbain sur les zones U et AU du PLU.

DESIGNE, par tirage au sort, les jurés d'assises pour l'année 2007.

ACCEPTE la convention avec le Département concernant le Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2006 et autorise le Maire à signer ladite convention.

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 50 € à l'association HANDI-POUCE « Vivre le Handicap Autrement ».

DECIDE la création et le curage de fossés suite aux problèmes d'inondation survenus lors de l'orage du samedi 6 mai 2006.